

A Orléans, le 6 février 2007

A

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55 Faubourg Saint-Honoré  
75 008 PARIS

Objet : changement climatique et politiques locales d'aménagement.

Monsieur le Président,

Nous avons été très attentifs à l'action politique que vous menez en faveur de l'environnement et nous soutenons sans réserve votre projet de mobilisation internationale contre la crise écologique, dont la création d'une ONU de l'environnement sera le pilier.

Nous-mêmes convaincus d'être au « seuil de l'irréversible », en particulier à cause du changement climatique en cours, nous vous approuvons lorsque vous déclarez : « Le temps est à la révolution. La révolution des consciences. La révolution de l'économie. La révolution de l'action politique. »

Localement cependant, force est de constater que les politiques d'aménagement ne sont pas dans une logique révolutionnaire mais restent confinées à des schémas classiques.

Dans le Loiret par exemple, nous avons à déplorer de très nombreux projets qui contribueront significativement à l'augmentation de nos rejets en dioxyde de carbone alors que la France s'est officiellement engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Entre autres réalisations en cours ou à venir dans notre département, nous pouvons mentionner la construction de près de 100 km d'autoroute (A19) entre Artenay et Courtenay, le doublement du pont autoroutier de l'A71 qui enjambe la Loire, la construction de 3 autres ponts au-dessus de ce fleuve (à Baule, Mardié et Sully-sur-Loire), un grand contournement routier autour d'Orléans, l'extension de l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel, la création d'un circuit automobile appelé « Mécapôle » au nord d'Orléans, et un étalement urbain (ZAC, complexe cinématographique, lotissements...) jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres autour d'Orléans.

Certes, ces projets sont souvent réclamés ou implicitement soutenus par une fraction non négligeable de la population. Mais le comportement pour le moins contradictoire de nos concitoyens qui demandent toujours plus d'aménagements et un environnement de bonne qualité ne peut durer. On ne peut pas construire toujours plus d'infrastructures énergivores et assurer en même temps un avenir climatique vivable sur notre planète. Aussi est-il temps que l'Etat et les collectivités locales ne succombent plus aux prières suicidaires de nos compatriotes mais expliquent les nécessaires choix de société qui s'imposent désormais pour éviter les pires conséquences du changement climatique annoncées par les scientifiques du GIEC et qui arriveront malheureusement si des mesures draconiennes ne sont pas adoptées très rapidement.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous implorons d'agir en conséquence pour infléchir en France la politique actuelle d'aménagement du territoire et favoriser notamment les alternatives au développement des infrastructures routières telles que le ferroutage ou l'amélioration des transports en commun.

Dans l'espoir d'un signal fort de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Paul SIFFERT,

Président des Naturalistes orléanais

Copie :

- Monsieur le Préfet du Loiret
- Monsieur le Président de la Région Centre
- Monsieur le Président du Conseil général du Loiret
- Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux du Loiret
- Messieurs les Députés du Loiret
- médias locaux
- Le Monde